



Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

Séance du Jeudi 18 février 2021 à 19h30

Sous la présidence de M. Patrick GIRARD, Maire

L'an deux mille vingt, le dix-huit du mois de février, à 19h30 en raison des normes sanitaires, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Salle communale, à huis-clos, sous la présidence de Patrick GIRARD, Maire.

Convocation :	Affichage :	Nombre de conseillers :	Membres excusés :
04/02/2021	04/02/2021	<i>En exercice : 15 Présent(s) : 13 Votant (s) : 13 Pouvoir (s) : 0 Absent(s) : 2</i>	<ul style="list-style-type: none">• M.DOPPLER Kévin• M.POPOVITCH Sébastien

Objet : achat équipement numérique regroupement pédagogique intercommunal

- Vu, le point divers du 28/10/2019 concernant l'achat de tableaux numériques informatiques (TNI) pour les classes du RPI de l'école de la Scheer.
- Vu les devis présentés par M. le Maire.
- Vu la convention de partenariat « label écoles numériques 2020 » entre l'académie de Strasbourg et la commune de Bolsenheim, qui est en cours. La commune de Bolsenheim assure le pilotage au niveau local pour le compte des 2 communes.

Attendues, les aides financières possibles, à savoir une prise en charge de l'Etat à hauteur de 50 % du budget prévisionnel TTC et une aide de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein (qui sera sollicitée sur la base de la facture).

Le Conseil Municipal,

- Accepte les acquisitions de tableaux interactifs avec vidéoprojecteur et ordinateurs pour les écoles de Bolsenheim et d'Uttenheim + Robot Blue-Bot.
- Retient le devis de l'entreprise TECHNO BURO qui s'élève à 10.500,65 euros HT, soit 12.600,78 euros TTC. Le Conseil Municipal charge le maire de signer le devis dès retour

Adopté	
Pour	13
Contre	0
Abstentions	0

de la convention et de solliciter les subventions. M. le Maire est autorisé à signer tout document qui puisse faire avancer le dossier.

- Une régularisation financière se fera entre les deux communes, ceci par rapport au paiement de la facture, aux aides et au remboursement de la TVA... Les crédits sont prévus au budget primitif 2021.

Publié et Transmis à la sous-préfecture le 19/02/2021

Le Maire, Patrick GIRARD